



# UN JOUR APRES L'AUTRE ...

Les chroniques de GG VIE



## L'essentiel du Comité d'établissement du 25 novembre 2014

*En octobre dernier, en l'absence de l'ancien Directeur Général fraîchement débarqué et en l'absence du DG « intérimaire » le Comité de Direction de GG Vie avait été appelé à serrer les rangs pour présenter le CE. En novembre, l'affaire du limogeage « surprise » étant retombée comme un soufflet, le Directeur « Intérimaire » et président du CE ne nous a pas gratifié de sa présence pourtant utile : quand les débats se durcissent et que la situation se tend, ça apaise que M. Benoît MAES ! La présidence était donc assurée, une fois de plus par la DRH, Mme REYMONDIE et les membres de Direction se sont succédés au gré des sujets sans ressentir la même nécessité de montrer un front solidaire.*

*Nous vous rappelons que vous pouvez consulter cette information comme celle des mois précédents sur le site Internet de notre section syndicale à l'adresse suivante : <http://www.cfe-cgc-ues-groupama-gan.fr/>*

### PROJET D'EVOLUTION DE LA DIRECTION FINANCIERE

Mme Reymondie indique qu'elle n'a reçu aucune question écrite complémentaire des élus du CE entre les deux réunions.

Interrogée sur l'avenir du contrôle de gestion, Mme Laurence Bauduin répond qu'il gardera toute sa pertinence dans l'organisation car il est nécessaire d'avoir une vision globale pour la communication au Conseil d'Administration.

Aucune autre question n'étant posée, les organisations syndicales sont invitées à s'exprimer sur le projet.

Résultat de la consultation : six avis favorables (CFE CGC et CFDT) et trois avis d'abstentions (CGT).

### POINT SUR LA MARCHE DE L'ENTREPRISE

Mme Laurence BAUDUIN, compte tenu de l'ordre du jour chargé, n'a pas commenté le document affichant les résultats à fin 10/2014, nous livrons néanmoins les chiffres correspondants pour les « aficionados ».

Le Chiffre d'Affaires global de GG Vie à fin octobre 2014 est en baisse de 10,7% par rapport à celui de 2013 dont :

#### **INDIVIDUELLES : -9,8%**

Epargne : - 12,5%  
Retraite : - 5,8 %  
Prévoyance :- 1,3%  
Santé - 12,6%

#### **COLLECTIVES : -12,6%**

Retraite : - 25,0%  
Prévoyance - 9,3%  
Santé - 11,1%

#### **Epargne individuelle**

Estimation des encours épargne en Unités de comptes (UC) à fin 10/2014 : 4 938,7 M€ en évolution de 24,4% depuis le 31/12/2013.

Cette évolution à fin octobre résulte notamment des arbitrages (277,3 M€ cumulés de 01 à 10/2014), des transferts « Fourgous » (266,7 M€) et des versements (411,1M€).

La collecte nette épargne à fin octobre est négative à hauteur de -904,3 M€, soit -159,2 M€ par rapport à 2013.

Interrogée sur la baisse du taux des OAT (1,11%) et de ses incidences probables sur l'intéressement, Mme BAUDUIN répond que le fait de collecter peu en euros est une chance à la différence de la concurrence qui sera amenée à baisser ses taux de rendement garantis. Aujourd'hui, la collecte en UC représente 38% des souscriptions. L'impact de cette baisse ne sera, de toutes façons, pas immédiat.

L'essentiel est d'avoir des UC en quantité suffisante et une politique d'arbitrage volontariste sur les euros.

*La CFE-CGC souligne la décision prise par la Caisse Régionale Rhône - Alpes - Auvergne qui propose à ses « bons » clients (multi équipés) des contrats d'épargne de la concurrence (April) à taux garantis tandis que les « petits clients doivent se contenter des produits gérés par GG Vie. Groupama Gan Vie n'est-il plus l'assureur vie unique du Groupe ? Cette situation a-t-elle vocation à se multiplier dans les Caisses Régionales ?*

*La Direction répond en substance qu'il ne faut pas y voir une « infidélité » mais plutôt une opportunité, d'autant que nous n'avons aucun intérêt à récupérer cette épargne en euros qui nous fragiliserait plutôt que de nous profiter.*

### Activité immobilière

460 réservations environ ont été effectuées à fin octobre dont 203 par les caisses régionales et 255 par Gan Patrimoine, soit une projection à fin d'année correspondant à l'objectif des 650 ventes. Les ventes sont largement supérieures à celles de l'année 2013.

### Contrats en déshérence

La CFE-CGC, alertée par l'un de ses représentants au conseil d'administration a souhaité que ce sujet fasse l'objet d'une information à part entière et regrette que la Direction réponde qu'elle n'était pas prête pour en débattre.

Mme BAUDUIN explique que le processus va être long. Un rapporteur a été nommé par l'ACPR au mois d'octobre. Elle rappelle que les travaux relatifs aux contrats en déshérence ont été mis en oeuvre en 2013 avec notamment la consultation du fichier RNIPP. A ce jour, 900 décès ont été réglés.

Il est reproché à GG Vie de ne pas avoir tout fait pour travailler sur l'exhaustivité du portefeuille, et c'est le seul grief dont GG Vie reconnaît le fondement aujourd'hui.



Le rapporteur doit remettre ses conclusions à la Commission des sanctions.

La Direction prépare sa défense puis enverra une réponse à l'ACPR dans le délai de deux mois après l'énoncé des griefs définitifs. La sanction sera annoncée à la fin de la procédure.

Selon elle, GG Vie supportera sans doute une amende mais elle devrait être bien plus légère que celle prononcée à l'encontre de la CNP (amende de 40 millions d'€).

*La CFE-CGC souligne que l'ACPR déplore également, parmi les principaux reproches, le manque de moyens mis en œuvre aux Collectives confirmé par le faible effectif alloué par GG Vie (4 personnes partiellement concernées).*

Mme BAUDUIN précise que bien des griefs sont contestés depuis le début. Beaucoup de moyens ont été mis en place, selon elle, pour rechercher en un temps record les assurés décédés et les bénéficiaires. Elle attire l'attention sur le fait que de nombreuses mairies et offices notariaux très sollicités par les banques et les compagnies d'assurances répondent très lentement car ils n'ont pas les moyens matériels de traiter rapidement l'ensemble des demandes qui leur parviennent.

Concernant d'éventuels recrutements pour renforcer les équipes « Sinistres Décès », Mme BAUDUIN répond que le sujet est ouvert mais aucune décision n'a été prise.

---

## **CONSULTATION SUR LE PROJET D'ACCORD DE TRANSFERT DES SALAIRES DE L'EX-SGPS VERS GG VIE**

---

Mme Bénédicte MALAVASI décrit avec brio l'accord négocié entre la Direction et les organisations syndicales.

Interrogée sur le planning de mise en place du projet, Mme Reymondie indique que tout ne sera pas prêt le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Elle ajoute que, passé cette date, tout travail du samedi sera comptabilisé en heures supplémentaires. Le planning devra, en outre, cadrer avec les tranches horaires nécessaires en fonction de l'état d'avancement des discussions avec nos clients.

Par ailleurs, elle précise que les salariés de l'ex-SGPs ne percevront pas de POA en 2015, cette prime n'existant pas dans le cadre du statut qui leur est applicable jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

*La CFE-CGC réclame une dernière fois la remise de la fiche fonction classe 3 qui accueille les salariés classe 2 de Poitiers ; puis elle remercie Fabrice PICHON, observateur de l'ex-SGPS au CE, pour son engagement à représenter les salariés et sa capacité à exprimer leur ressenti.*

M. Fabrice PICHON (CFE-CGC) remercie tous les participants à la négociation tant la Direction que toutes les organisations syndicales pour la qualité du dialogue social qui a permis de conclure un accord qui est vécu comme un « gain énorme » pour les salariés de Poitiers et un pas en avant dans la reconnaissance de leur professionnalisme.

Mme Reymondie indique qu'en effet les salariés de l'ex-SGPS ont été défendus avec acharnement par les organisations syndicales.

**Le projet d'accord reçoit un avis favorable unanime des élus du Comité d'Etablissement.**

---

## **INFORMATION/CONSULTATION SUR LE RECOURS A L'ALTERNANCE ET A L'ACCUEIL DES JEUNES**

---

M. Christian LAMBERT présente la politique et les objectifs de l'établissement au regard de l'alternance et de l'accueil des jeunes.

Il se déclare assez fier de présenter le sujet de l'alternance et sa progression significative avec 57 alternants en 2014-2015 contre 31 en 2012/2013. Il a l'ambition d'amplifier encore le recrutement et de faire évoluer le quota de 4% à 5%.



La logique est d'accueillir des jeunes et de faire du « pré- recrutement ». En 2014, trois alternants ont été stabilisés mais ce n'est pas suffisant. La volonté est pourtant d'embaucher les alternants en CDI mais aussi de prendre des contacts pour leur proposer des postes CDD.

Un système « d'officialisation » du tutorat est désormais mis en place.

Notre équipe interne de formateurs RH a développé un module d'une durée d'une journée et demie de formation à laquelle participent tous les futurs tuteurs. S'y ajoute un jour dit de « regroupement » et de témoignages prévu pour le premier trimestre 2015 qui permet de partager entre tuteurs les bonnes pratiques et de partager leur expérience.

Chaque tuteur reçoit une lettre officialisant son rôle, accompagnée d'un guide contenant les contacts et informations utiles. En outre, des « pots de bienvenue » ont accueilli les alternants tant à La Défense qu'à Bordeaux.

La campagne de recrutement des alternants pour l'année scolaire 2015 -2016 va débiter dès le mois d'avril prochain auprès d'écoles spécifiques avec lesquelles GGVIE a un partenariat mais aussi avec le Pôle Emploi.

*La CFE-CGC précise qu'au niveau de la branche des discussions sont engagées relatives au Pacte de Responsabilité qui prévoit le recrutement de 20% d'alternants. L'entreprise pourra-t-elle respecter cet engagement ?*

M. LAMBERT répond que globalement l'entreprise a envie de conserver les jeunes qu'elle a formé.

*La CFE -CGC insiste sur l'échec qui consiste à former des jeunes qui partent à la concurrence tandis que parallèlement on récupère des jeunes qui viennent de la concurrence. La cible d'un contrat d'alternance devrait être celle de la formation « interne d'un futur CDI et non d'initier un cycle sans fin de remplacement d'un contrat d'alternance par un autre contrat d'alternance.*

M. LAMBERT répond qu'il n'a pas encore eu connaissance de cette négociation et Mme Reymondie ajoute qu'il sera difficile d'atteindre les 20%.

*La CFE-CGC précise qu'il est prévu, au niveau de la branche, l'embauche de 5000 alternants dont 20% devront être embauchés. Le point faible de ce dispositif est le fait que certains jeunes ne veulent pas nécessairement être embauchés dans l'entreprise qui aura participé à leur formation.*

Mme REYMONDIE confirme cette situation. La Direction est en recherche d'un vivier de candidatures car l'important est d'aider les jeunes à parvenir au bout de leur cursus scolaire.

Elle précise qu'il y a, en réalité 59 alternants et non 57 car deux vont commencer plus tard : un à Angers, vingt-deux à Bordeaux, un à Lille, quatre dans les sites d'inspection et trente et un à La Défense.

L'âge des alternants recrutés en 2014, est compris entre 18 ans et 26 ans. Pour les contrats de professionnalisation, le plus jeune a 17 ans et le plus âgé 28 ans.

**Cette présentation bénéficie d'un avis favorable unanime du Comité d'Etablissement.**

---

## **INFORMATION SUR UN TEST D'ARBITRAGE A LA DIRECTION INDIVIDUELLE/EPARGNE-RETRAITE**

---

Ce point est présenté par M. Romain TANGUY.

L'objectif de ce test est de joindre des clients des Caisses régionales, détenteurs d'un contrat multisupports de 5 000€ à 15 000€ présentant moins de 20% d'UC.

En augmentant le taux de Participation aux Bénéfices (PB) au travers d'un bonus lié uniquement à cette opération d'arbitrage, les clients sont incités à diversifier leur portefeuille d'UC en transférant des euros vers les UC.



Dans ce but, les Caisses régionales ont transmis à GGVIE des fichiers d'assurés qui vont être contactés par dix télé-conseillers prestataires de TELEPERFORMANCE du 15 octobre au 19 décembre.

Chaque télé - conseiller est « objectifé » et doit réaliser 65 appels sortants par jour. Ces télé-conseillers sont accompagnés par M B. TAVERNIER et Mme S. BLANCHET

Au jour du CE, il y avait eu 679 accords d'arbitrage pour 13200 clients appelés avec un taux de décrochés de 40 %. Soit un taux de concrétisation de 20% pour un montant moyen de 1 600€.

**A souligner : cette activité n'a pas vocation à être internalisée dans nos SRC et le travail de back-office est quant à lui réalisé par les gestionnaires de GGVie**

- - -ooo000ooo- - -

**NOTRE COMPTE RENDU VOUS INTERESSE ?**

**VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS...**

**CONTACTEZ NOUS !**

Nos Elus et mandatés au CE de GG Vie seront les porte-parole de vos questions et de vos préoccupations !



**Collège Cadres et Inspecteurs :**

Ludovic MALLET (Paris)

Grégoire HOSTE (Inspection Collectives Courtage Lille) Représentant Syndical



Marie-Ange TIXIER (Bordeaux)



**Collège Non Cadres :**

Philippe REFFAY (Bordeaux)

Patrick DELBECQUE (Lille)

Fabrice PICHON (Observateur Poitiers)



**CFE-CGC Section GROUPAMA-GAN-VIE**  
**Paris : 01 70 94 20 91 Bordeaux : 05 56 43 33 17**  
**Lille : 03 20 63 32 33**

<http://www.cfe-cgc-ues-groupama-gan.fr>

**Des femmes et des hommes au service de leurs collègues**